

N°134

LA NOTE DE MANTES-LA-VILLE

JANVIER-FÉVRIER 2021

Magazine municipal de Mantes-la-Ville • www.manteslaville.fr



2021

**Construisons ensemble
cette nouvelle année !**

SOYEZ AU PLUS PRÈS DE **L'ACTUALITÉ** EN
SUIVANT NOTRE FIL INFO
MIS À JOUR EN **TEMPS RÉEL** SUR
FACEBOOK, INSTAGRAM, INTERNET...

ABONNEZ-VOUS 



@manteslaville.fr



@mlvinfo



Édito du Maire

Monsieur Sami Damergy



Chères Mantevilloises, chers Mantevillois,

2020 : COVID 19, pandémie, masques ou pas, test ou pas, confinement, déconfinement, couvre-feu, reconfinement, festivités ou pas, d'abjects assassinats, voilà ce qu'à terme nous risquons de retenir de 2020.

L'année de la crise sanitaire qui aura également vu germer les prémices d'une crise encore plus insidieuse, ceux d'une crise économique qui a déjà touché de nombreuses personnes. Nous ne pouvons le nier, les Mantevillois sont également impactés.

2020 aura aussi été l'année où les municipales se sont déroulées sur tout le 1er semestre au lieu de l'habituel trimestre et où l'issue du scrutin aura marqué le changement profond de vision. Un projet dont l'ADN est la cohésion sociale, et la réconciliation est un leitmotiv.

Ce projet, il prend sens et se construit au gré des rencontres avec les Mantevillois, nous avons voulu renouer le contact avec les habitants, nous avons souhaité être une équipe municipale de proximité. Nous avons lancé, dès notre arrivée, les rencontres citoyennes. Fini l'isolement, ce projet nous le construisons également avec nos partenaires, la GPS&O, le Conseil Départemental des Yvelines, la Région Ile-de-France, l'État, l'EPAMSA. Par cette démarche nous souhaitons, redynamiser la commune, lui donner un nouveau souffle, un nouvel élan, une nouvelle stratégie !

De nouveaux projets, bien plus structurants, plus cohérents sont d'ores et déjà à l'étude. Répondant ainsi à l'appel des Mantevillois, un plan de redynamisation et d'attractivité de la ville vous sera très prochainement proposé, nous souhaitons bâtir un nouvel avenir pour notre commune, avec et, pour ses habitants.

Vous l'aurez compris, l'année 2021 sera chargée de projets ambitieux, structurés et tangibles, elle sera l'année du renouveau ! Elle sera également celle de la reconnaissance et de la réconciliation, l'année de la solidarité avec nos plus fragiles, exclus et isolés. Je porterai une attention toute particulière à ces situations.

Aussi au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, au nom de l'ensemble des agents municipaux je vous souhaite une année 2021 pleine de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Mes meilleurs Vœux 2021 ! Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches !

Sami Damergy


LA NOTE DE MANTES-LA-VILLE
Publication Trimestrielle 2021



Directeur de la publication: Sami Damergy
Rédaction/Maquette/Exécution: Service de la communication et des relations publiques |
Crédits photo: Service de la communication et des relations publiques | **N°ISSN:** en cours dépôt légal à parution | **Impression:** Fabregue imprimeur | **Distribution:** Adrexo | **Tirage:** 10000 exemplaires | **Papier:** Imagine Silk 115 g/m² certifié 100 % PEFC. Imprimerie certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, ISO 14001 et ISO 26000, Encres végétales et impression sans alcool isopropylique.

La Note de Mantes-la-Ville
N° 134 - Jan-Fév 2021

Mantes-la-Ville
Un accord durable

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Samedi (état civil et accueil enfance) de 9h00 à 12h00

Fermeture au public de l'état civil le mardi après-midi, permanence téléphonique assurée.

Mairie de Mantes-la-Ville
Place de la mairie - 78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 55 49

Attention fermeture de l'accueil enfance une demi-heure plus tôt en fin d'après-midi ainsi que le samedi matin.

Marché les jeudis et dimanches matin.

ARRET SUR IMAGE

**Solidarité à Mantes-la-Ville**

Les associations ont répondu à l'appel du Maire. Les services municipaux ainsi que les associations caritatives de la ville (Vil-la'joie, Dom'vill, École & Cultures, ACF) se mobilisent durant cette période de confinement. Des portages, livraisons de repas et des distributions de denrées alimentaires de première nécessité ont été réalisés. Un accueil et une permanence téléphonique étaient également proposés en mairie.

**Soutien aux commerçants de la ville**

Monsieur le Maire Sami Damergy et Monsieur Bernard Kossoko adjoint en charge du développement économique, du commerce et de l'artisanat, ont réitéré aux entrepreneurs et commerçants locaux, leur soutien. Nombreux étaient les commerçants à s'être rendus le matin du 23 novembre à la rencontre des conseillers de GPS&O pour obtenir davantage d'informations sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre face aux difficultés économiques actuelles, liées à la crise sanitaire.

**Sécurité aux abords des écoles**

Présence renforcée des policiers municipaux de Mantes-la-Ville à la sortie des écoles près du collège de la Vaucouleurs. Prévention et sécurité à la sortie des établissements scolaires.

**Cérémonie patriotique du 5 décembre**

Rassemblement devant la stèle des anciens combattants d'Afrique du Nord afin de rendre hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et aux combattants du Maroc et de la Tunisie.

**Téléthon 2020**

Malgré la crise sanitaire, la ville a souhaité montrer son soutien infaillible au Téléthon. Une cagnotte a été mise en ligne afin de récolter des dons qui seront intégralement reversés à l'association. Des masques à l'effigie de la ville et du Téléthon ont également été mis en vente afin de renforcer encore et toujours la cagnotte mise en place par la ville.

**Dépistage COVID-19**

Des lieux de dépistages ont été mis en place sur la commune durant le mois de décembre afin de faciliter l'accès aux tests pour les Mantevillois. Pour cela, les habitants pouvaient se faire dépister à la pharmacie du centre commercial des Merisiers. Deux postes mobiles étaient également mis en place sur la place de la mairie et sur la place du marché. Des tests étaient également réalisés le samedi toute la journée. Les tests proposés étaient rapides, gratuits et accessibles à tous. Une solution efficace pour appréhender au mieux les fêtes de fin d'année et sécuriser le tissu familial.

Plus de 300 tests ont déjà été réalisés depuis le début du dispositif à Mantes-la-Ville.

ARRET SUR IMAGE

Un Noël solidaire et animé



La ville s'illumine

Comme chaque année, la mairie s'illumine aux couleurs de Noël pour le plaisir des passants. En cette fin d'année, nos rues se sont parées de décorations joyeuses.

Noël sur la place du marché

À l'occasion de la Fête de Noël, des animations étaient proposées sur la place du Marché. Les petits et les plus grands ont pu passer un agréable moment sur la patinoire, le manège et les jeux gonflables. Un spectacle, le Rêve de Neige présenté par la compagnie EliXir était également sur la place du marché



Colis de Noël aux seniors

Cette année encore, tout en respectant les règles sanitaires, la municipalité a renouvelé la distribution des colis de Noël pour nos aînés. Au total ce sont près de 1075 colis qui ont été offerts par la municipalité.

Distribution de cadeaux

Les élèves des écoles élémentaires et maternelles de Mantes-la-Ville se sont vu remettre par Monsieur le Maire et ses élu(e)s des cadeaux pour les fêtes de fin d'année.



Boîte aux lettres solidaire « juste un petit mot »

Enfants, élèves, familles et citoyens mantevillois se sont investis dans une démarche créative afin de confectionner des cartes de Noël qui ont été distribuées. L'objectif était de transmettre à l'aide de mots, de dessins, de collages, des messages d'amitié à nos aînés. Nous remercions le Conseil Départemental des Yvelines pour sa contribution financière à la mise en place de ce projet.



POINT INFO

EN BREF

Donnez votre sang !

Parce qu'il est toujours aussi important de donner son sang pour sauver des vies, un don du sang est organisé en salle du conseil de l'Hôtel de ville à Mantes-la-Ville le vendredi 5 mars 2021 de 14h à 19h.

Avant de vous déplacer, n'oubliez pas de prendre rendez-vous.

Les gestes et mesures barrières seront respectés. Retrouvez prochainement le lien pour la prise de rendez-vous en ligne, sur notre site internet et notre page Facebook.

Réouverture des bibliothèques

Depuis le 1^{er} décembre dernier, les bibliothèques de la ville sont de nouveau ouvertes. Les gestes barrières (port du masque dès l'âge de 6 ans, nettoyage des mains à l'arrivée et respect des distanciations physiques) seront respectés et obligatoires.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les bibliothèques :

- **Jean Anouilh**

bibliotheque@manteslaville.fr

- **Brouets-Meuniers**

mediatrices.culturelles@manteslaville.fr

- **Domaine de la Vallée**

mediatrices.culturelles@manteslaville.fr

Il sera toujours possible de faire du Biblio-click !

Guide des aides économiques

Face à la crise sanitaire, les pouvoirs publics, ainsi qu'une large diversité d'acteurs économiques se mobilisent pour soutenir les entreprises dans ce contexte particulier.

Mantes-la-Ville vous propose un panorama des aides dédiées aux professionnels à travers un nouveau guide. Celui-ci est téléchargeable sur le site internet de la ville dans la rubrique actualité

Formation à la tablette numérique avec DELTA 7

Pour la 3^e année consécutive et en partenariat avec l'association DELTA 7, le CCAS propose des ateliers d'initiation à l'outil numérique et plus particulièrement à la tablette tactile en faveur des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie.

Les séances se dérouleront deux fois par semaine, les lundis et vendredis sur une durée de cinq semaines (du 8 mars au 9 avril 2021). Deux groupes de 8 à 12 personnes seront constitués. Chacune des séances durera deux heures et demi et sera animée par un formateur de l'association DELTA 7. Une conférence débat d'1h30 sera organisée le mercredi 3 février 2021 à 14h en salle du Conseil (Mairie) afin de présenter l'action aux seniors intéressés.



Pour tout renseignement et inscription (nombre de places limité), rendez-vous au CCAS, 60 rue Maurice Berteaux à Mantes-la-Ville ou contactez-le: 01 30 98 55 42. Au vu de la crise sanitaire actuelle la formation peut être annulée ou reportée.

**Borne pour véhicule électrique**

Une nouvelle borne de rechargement pour véhicule électrique est désormais à disposition de tous sur le parking en face de la mairie.

Prévention neige et verglas cet hiver

Durant la période hivernale, il est important de rappeler les conduites à adopter en cas de neige et de verglas.

Le déneigement et le salage de l'ensemble de la voirie sont assurés par la communauté urbaine GPS&O, garante de la sûreté et la commodité du passage dans les rues, les quais, les places et les voies publiques, en cas de neige et de verglas.

En temps de neige ou de verglas, les propriétaires, les syndicats ou les gérants de magasin, ayant immédiatement accès sur la voie publique ou sur une voie privée ouverte à la circulation, ont l'obligation

de balayer la neige et de casser la glace tout le long du trottoir bordant la propriété, de manière à prévenir les accidents et assurer une circulation normale des piétons.

Pour mieux circuler

Dès 17h, la nuit commence à tomber, il est donc important pour les piétons, les coureurs mais aussi les cyclistes, d'opter pour des vêtements équipés de bandes fluorescentes pour être bien vus des voitures. Automobilistes, modérez votre vitesse et faites attention aux piétons.

POINT INFO

Nouvelle stratégie pour l'élaboration d'un projet de construction d'une maison médicale et favoriser l'accès aux soins

La nouvelle équipe municipale, conduite par Monsieur le Maire Sami Damergy, a proposé en délibération, le 8 décembre 2020, de construire une nouvelle stratégie pour répondre de manière sereine et sérieuse à la question de la desertification médicale de notre ville. L'équipe municipale souhaite développer un projet viable et utile à tous !



Pour ce faire la municipalité s'engage à :

- 1** Mettre un terme au contentieux juridique avec l'architecte.
- 2** Entamer de nouvelles discussions avec l'association de praticiens, les mantevillois, et les professionnels de santé.
- 3** Définir un nouvel emplacement adéquat afin d'accueillir une maison médicale accessible et répondant aux attentes de la population.
- 4** Porter le projet d'une maison médicale avec le soutien de partenaires, et en premier lieu, le conseil départemental des Yvelines et l'Agence Régionale de Santé.
- 5** Rechercher des solutions pour attirer de nouveaux professionnels de santé car le problème n'est pas simplement le lieu d'accueil, puisque des cabinets existants ont fermé sans que de nouveaux médecins ne prennent la relève. Il faut réfléchir à une stratégie d'accompagnement des professionnels de santé pour rendre notre territoire beaucoup plus attractif.

Le temps de la réflexion et de l'analyse est nécessaire, les premières discussions avec nos partenaires financiers nous permettent d'envisager très rapidement le lancement du nouveau projet.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Insee


RECENSEMENT
 de la population 2021

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
 POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Report du recensement 2021

Au vu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) annonce le report de la campagne de recensement de la population, prévue initialement de janvier à février 2021, au début de l'année 2022. Pour plus de renseignements rendez-vous sur www.insee.fr.

Campagne de subvention 2021

Acteurs associatifs de Mantes-la-Ville la campagne de subvention 2021 a été lancée ! Plus d'une soixantaine d'associations ont présenté leur projets, leurs événements, et manifestations. Les acteurs associatifs seront prochainement reçus et accompagnés dans le cadre de leurs demandes.

DOSSIER

Mantes-Université: un projet relancé

Monsieur le Maire Sami Damergy, devient second vice président de l'EPAMSA. En présence de Monsieur Pierre Bédier, président du Conseil Départemental des Yvelines et de l'EPAMSA, une présentation des avancées et perspectives de l'opération a été réalisée.

Un nouveau plan guide pour Mantes Université

Le nouveau plan guide conçu par Nicolas Michelin, architecte urbaniste de la ZAC, intègre plusieurs grands principes, notamment la réhabilitation de la Halle Sulzer. La création de deux voies traversantes reliant le pôle d'échanges au secteur sud, des îlots urbains avec des espaces verts et des sentes piétonnes. Cette évolution prévoit également le maintien du parking actuel ; les façades seront retravaillées avec une extension de 250 places supplémentaires. La suppression de la voie tiroir SNCF permet son franchissement. Le maintien des deux tours des Résidences Yvelines Essonne et la création d'un large mail planté le long de la nouvelle voie.

Sur l'avenue de la Grande Halle la constitution d'un ensemble de 230 logements et commerces en pied d'immeubles est prévu ainsi que la création d'une éco-station de bus qui permettra d'accroître les mobilités. Sont également programmés des travaux de voiries qui relieront le parvis de la gare à l'avenue de la Grande Halle.

Une programmation tripartite pour la Halle Sulzer

Témoin architectural et symbole de l'identité industrielle du territoire, la Halle Sulzer sera conservée et réhabilitée. L'objectif « est de faire tomber les murs périphériques ainsi que la toiture actuelle et de conserver, en la rénovant, la structure métallique de la Halle pour y intégrer une programmation tripartite tout le long de ses

300 mètres, l'université dans la partie Est, un jardin ouvert-couvert au centre et un équipement culturel structurant dans la partie Ouest ».

La Halle accueillera le programme universitaire où, l'IUT et Méca-venir mutualiseront cet espace. Le projet, sous maîtrise d'ouvrage du Département des Yvelines, permettra à des bâtiments légers en construction biosourcée, de se glisser sous la structure métallique de la Halle. La partie centrale de la Halle Sulzer, près de 100 mètres, sera transformée en allée plantée. Pensé comme un espace couvert et ouvert sur ses faces latérales, cet aménagement de type « jardin d'hiver » permettra de développer un cœur végétalisé. La partie Ouest est aujourd'hui identifiée pour accueillir un équipement culturel à rayonnement régional.

L'objectif est d'intervenir dès l'année prochaine sur la Halle Sulzer, pour ensuite y développer un urbanisme transitoire. Une pépinière provisoire sera implantée pour cultiver in-situ les futurs arbres qui seront replantés le long des futures voiries publiques de l'opération, assurant ainsi le préverdissement hors sol de l'opération.



L'EPAMSA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créé par décret en conseil d'État en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- acteur du renouvellement urbain,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensemble immobiliers et le développement d'activités économiques.



CULTURE & LOISIRS

Rendez-vous à l'Espace Culturel Jacques Brel

**Alice, la comédie musicale****Dimanche 24 janvier à 15h***Report du 13 décembre, les billets restent valables*

Alice va, au travers de son imaginaire, vous emmener dans son univers merveilleux, jazzy, et haut en couleurs. Embarquez avec Alice pour le Pays des Merveilles, à la rencontre de personnages fantasmagoriques : le Chat, le Lapin Blanc, la Chenille, le Chapelier Fou, la Reine de Coeur et de mystérieux jumeaux... Autant de rencontres qui vont, chacune à leur manière, faire comprendre à Alice que la vie est un long chemin à parcourir... Un spectacle 100% original avec de jeunes talents passionnés qui vous feront vivre un moment merveilleux, rythmé et inoubliable !

**Le Van d'un dernier été****Vendredi 29 janvier à 20h30****Par la compagnie Drive.**

Une pièce mêlant danse et peinture, qui retrace les derniers instants de vie de Vincent Van Gogh, en tant qu'homme et artiste. À la frontière entre abstraction et narration, le spectacle se présente comme un voyage ludique à travers les derniers moments de la vie de Vincent Van Gogh. Inspiré par le livre d'Alain Mischel « Le dernier été à Auvers », Simhamed Benhalima retrace cette ultime période d'inspiration et tente d'illustrer ce travail et de présenter l'homme qu'était Vincent Van Gogh avec l'aide de 5 danseurs, endossant le rôle du peintre et des personnes qui ont marqué sa vie.

**Les derniers géants****Mardi 2 à 10h et 14h****et mercredi 3 février à 15h****Compagnie Les Rémouleurs.**

Un spectacle proposé par le Théâtre de la Nacelle hors-les-murs. Théâtre d'ombres, de reflets, de papier et de matières vivantes et sonores impalpables. Au cours d'une de ses promenades, un savant curieux achète une dent de géant entièrement gravée. En l'examinant, il déchiffre ce qui ressemble à une carte de géographie, la carte du « pays des géants ». Il part aussitôt à la recherche de ce peuple mystérieux et lointain. Ce conte philosophique tiré de l'album éponyme de François Place nous fait voyager à travers le monde façon Jules Verne.

**La flûte enchantée****Mercredi 17 février à 15h**

La jeune Pamina est retenue prisonnière. Sa mère, la Reine de la Nuit, demande au Prince Tamino d'aller la libérer, avec Papageno, un oiseleur truculent. Pour réussir cette périlleuse mission, elle confie à Tamino une flûte enchantée... Une « réduction » réjouissante du fameux opéra de Mozart, pour cinq comédiens chanteurs et un accompagnement étonnant à l'accordéon. Un spectacle ludique, burlesque, virtuose, accessible à tous, pour (re)découvrir une oeuvre musicale incontournable !

Comptoir de Brel

**Le samedi 6 février à 20h45****The Namelesses**

C'est l'histoire d'une rencontre d'univers musicaux distincts, c'est l'envie et le besoin de composer, de faire découvrir un style où la voix apporte de l'ampleur, de la magie aux morceaux. Namelesses... Pas de nom, pas de lead, le partage de nos idées, de notre créativité, le respect, le besoin de se faire plaisir et donner du plaisir au public des valeurs essentielles !

**La Soul Famille**

Quand les voix de Gaëlle et Stéphane s'unissent c'est pour faire vibrer les âmes. Harmonies vocales, envolées de flûte traversière, le tout soutenu par un décor musical planté par le jeu de guitare hypnotisant de Thomas. La Soul Famille vous emmène dans son univers folk, doux et sensible, pour un moment de douceur acoustique et authentique.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL



Nouvelle dynamique pour notre ville

Un plan d'action ambitieux validé lors du dernier conseil municipal.

Pour une ville dynamique et attractive

Lors du dernier conseil municipal, le principe d'un plan de soutien à l'investissement dans notre ville a été adopté. Ce plan de remise à niveau de l'offre publique à Mantes-la-Ville, permettra de redynamiser notre commune et de la rendre plus attractive. Cette décision permet à la municipalité de déposer, auprès du Conseil Départemental des Yvelines, une demande de prise en charge, à la hauteur de 70% minimum, des projets d'investissement inscrits dans un « plan de redynamisation et d'attractivité » qui sera prochainement présenté.

Nouveau projet de groupe scolaire à Mantes-la-Ville, en lieu et place du projet Brochant de Villiers.

La municipalité a décidé de prendre les mesures nécessaires à la décision d'un nouveau projet :

- La définition d'un nouvel emplacement sur la ZAC Mantes université correspondant davantage aux besoins et attentes des habitants,
- La redéfinition du mode de financement de ce projet,
- L'élaboration d'un projet portant une pédagogie innovante.

Maison médicale, la refonte du projet de construction d'une maison médicale à Mantes-la-Ville

Le Conseil municipal a proposé l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la construction de la maison médicale et le développement de l'accès aux soins.

Cette décision permet à la municipalité de :

- Mettre un terme au contentieux entre l'architecte et l'ancienne municipalité,
- Définir un nouveau lieu, mieux adapté et plus accessible à tous. En concertation avec l'association de praticiens déjà partie prenante, les mantevillois et les professionnels de santé.
- Porter le projet avec le soutien financier des partenaires que sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental des Yvelines.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochains conseils municipaux

**le 19 janvier 2021
et le 2 mars 2021**

En salle du conseil municipal à 19h30
Retrouvez tous les procès-verbaux et les
ordres du jour des conseils municipaux
sur le site internet de la ville :
www.manteslaville.fr.

NAISSANCES

MOUBARIK Fahd | 09.09.2020
LECANU Timéo | 11.10.2020

MARIAGES

Jonathan PETIT et Marie-Estelle | unis par
le mariage le 12 décembre 2020

DÉCÈS

ROBERT Claude | décédé le 4 décembre 2020

Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) sur cette page, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible en mairie auprès du service à la population. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au numéro suivant : Tél. : 01 30 98 55 49.

L'Union pour Mantes-la-Ville

Tournons définitivement la page !

Ouvrez les yeux Monsieur Nauth ! Vos projets n'étaient portés que par vous-même, les Mantevilloises et Mantevillois ont à plusieurs reprises fait part de leur mécontentement, de leur refus quant à vos projets.

Maintenir ces projets, serait une dépense excessive pour la commune, entraînerait un impact sur la trajectoire budgétaire et le sérieux de la gestion que la majorité souhaite conduire. Maintenir ces projets serait un non respect de l'expression du suffrage universel, une trahison de la confiance que les mantevillois ont accordée à la nouvelle équipe municipale.

Alors oui, pour toutes ces raisons, la majorité doit impulser une nouvelle stratégie pour répondre de manière sereine, et sérieuse aux attentes, et besoins des mantevilloises et mantevillois.

L'union pour Mantes-la-Ville est ravie du travail réalisé par la majorité conduite par Monsieur le Maire Sami Damergy. Des engagements de campagne tenus, une proximité avec les habitants.

C'est la fin de l'incohérence et de l'isolement ! Pour 2021 place à une nouvelle dynamique, une vision, une nouvelle stratégie.

L'Union pour Mantes-la-Ville souhaite à toutes et à tous une très bonne nouvelle année 2021 !!

Rassemblement pour Mantes-la-Ville

L'ère Damergy ou le mandat des abandons

Abandon du projet de nouvelle école « Brochant de Villiers »

Les Mantevillois se souviendront longtemps que le mandat de M. Damergy a été marqué par ce terrible abandon. Renoncer au projet Brochant de Villiers est une décision lourde de conséquences car il ne s'agit pas seulement de l'abandon d'un projet d'une nouvelle école, il s'agit aussi et surtout de l'abandon de toute la communauté éducative : les enfants, les parents d'élèves et les enseignants. Pourtant, personne ne nie la nécessité de construire un nouveau groupe scolaire, même la majorité actuelle de Mantes-la-Ville. Mais, elle prétend vouloir construire cette nouvelle école ailleurs et plus tard !

Un abandon qui coûte 2 millions d'euros aux Mantevillois

Tout d'abord, il faut bien avoir conscience que l'abandon de ce projet a un coût pour le contribuable mantevillois, coût que l'on peut estimer à environ 2 millions d'euros à minima. En effet, entre toutes les dépenses réalisées pour les études qui approchent le million d'euros et le dédommagement du cabinet d'architecte qui a travaillé sur le projet (c'est-à-dire 10 à 12% du coût total qui s'élevait à 12 millions d'euros), la majorité est responsable du gaspillage d'au moins 2 millions d'euros d'argent public. Cela n'étonnera personne que le maire refuse de répondre aux questions de l'opposition sur ce sujet en conseil municipal. Cette attitude est inadmissible.

Une nouvelle école, mais pas avant 2025...

De plus, la majorité est incapable de proposer un autre projet. Elle n'a même pas encore choisi la localisation de ce futur site. Donc, même en étant très optimiste, en repartant de zéro, la livraison d'une nouvelle école ne pourra intervenir que dans 5 ans environ. Or, c'est maintenant que les Mantevillois ont besoin d'une nouvelle école.

... et qui sera école intercommunale !

Grâce à la presse locale (car le maire refuse aussi de répondre sur ce sujet), on apprend que la majorité veut construire cette nouvelle école au sein de la ZAC Mantes-Université. On apprend également que cette école sera intercommunale, c'est-à-dire qu'elle va accueillir des enfants de Buchelay. Ce projet n'est pas absurde en soi. Le problème est qu'il ne suffira pas à absorber les besoins actuels et surtout les besoins futurs. En effet, ce sont encore 2000 logements environ qui doivent être livrés dans ce nouveau quartier situé près de la gare. Il est donc évident que ce nouveau projet porté par la majorité actuelle suffira à peine à scolariser les enfants de ce quartier. Quid des besoins actuels sur tout le centre-ville de la commune ? Je me permets de rappeler quelques chiffres que vous pourrez retrouver dans un dossier de la Note (le numéro 121 de septembre-octobre 2018) consacré à la question scolaire. De 2011 à 2018, le nombre d'élèves scolarisés à Mantes la Ville est passé de 2190 à 2832 c'est-à-dire 642 élèves de plus, soit une augmentation de près de 30%. 642 élèves c'est l'équivalent de l'effectif de 2 écoles. Cette augmentation s'explique par une production soutenue de logements pendant toute cette période, fruit de la volonté de Mmes Peulvast et Brochat. 1700 logements environ ont été livrés de 2008 à 2018, essentiellement dans le tout grand centre-ville de la commune (et non dans la ZAC Mantes-U). C'est pourquoi, une nouvelle école est indispensable maintenant et c'est pourquoi le projet Brochant de Villiers avait du sens. L'école élémentaire Jaurès approche les 400 élèves. La maternelle des Alliers de Chavanne est passée en quelques années de 5 à 10 classes. C'est bien la preuve que les groupes scolaires situés dans ce secteur de la ville « explosent ». En fait, à force de regarder le développement de Mantes-U, les élus de la majorité n'ont pas vu tous les logements livrés sur le reste de la ville. Et ce qui est grave c'est que la majorité ne semble pas parvenir à comprendre que sans doute cela va continuer sur le long terme. C'est la raison pour laquelle nous avons, sous le mandat précédent, dans le cadre de l'élaboration du PLUI, gelé un certain nombre de parcelles qui demeureront inconstructibles pendant 5 ans. Mais la pression des promoteurs immobiliers reviendra. Et à n'en pas douter, ils s'intéresseront au secteur entre les deux gares (cf. l'opération de la rue Pasteur). Et au-delà du nombre d'élèves qui augmente, il faut aussi bien comprendre que même à chiffres constants les besoins en nouveaux locaux scolaires sont très importants en raison du dédoublement dans les écoles REP des CP et des CE1. De 2011 à 2018, ce sont 38 classes qui ont été créées. Et le dédoublement des classes de grande section maternelle devrait être également mis en œuvre, ce qui va rendre l'équation encore plus complexe. A terme, ce sont donc deux écoles qui seront nécessaires. A moins de renoncer au dédoublement des classes et de revenir sur ce choix et de considérer que les modulaires installés sous notre mandat sont là pour toujours. Cette décision est donc funeste eu égard aux besoins de notre commune. Car il s'agit bien d'un abandon de la question scolaire : ce n'est pas seulement l'abandon d'un projet d'école.

Abandon du projet de maison de santé

Comme si cet abandon ne suffisait pas, M. Damergy a aussi décidé de renoncer au projet de maison de santé. Après l'école, il assassine donc aussi la santé. Cette décision est tout aussi scandaleuse et encore plus incompréhensible que l'abandon du projet Brochant de Villiers. Plus qu'un simple abandon, c'est un sabordement ! La seule ambition de M. Damergy est de détruire les projets initiés par ses prédécesseurs. Il va rapidement se rendre compte qu'il est plus facile de détruire que de construire. Par ailleurs, cette attitude témoigne d'un profond mépris, surtout pour les professionnels de santé qui accompagnaient ce projet et qui, bien sûr, n'ont pas été consultés avant sa prise de décision.



*Le Maire et le conseil municipal
de Mantés-la-Ville vous souhaitent
une bonne année !*